(32)

Toujours debout

Le mandement de Mgr Bruchési et la réponse du "Pays"



MONTREAL

1913

MERCANTILE PRINTING, 306 RUE ST-PAUL.



TOUJOURS DEBOUT

"Le Pays" continuera la lutte

Le "Pays" publiait l'article suivant dans son édition du 4 octobre 1913.

Mgr Bruchési, archevêque de Montréal, a fait lire dimanche dernier dans toutes les églises de son diocèse le mandement suivant:

PAUL BRUCHESI, par la grâce de Dieu et du Siège Apostolique, archevêque de Montréal.

Au clergé séculier et régulier, aux communautés religieuses et à tous les fidèles de notre diocèse, salut, paix et bénédiction en Notre-Seigneur.

Nos très chers frères,

Il y a plus d'un an, nous donnions aux rédacteurs du journal le "Pays," un avertissement solennel que vous n'avez pas oublié, et que nous terminions par ces paroles:

"Nous espérons qu'ils se rendront à notre appel, qu'ils changeront de méthode et de langage. Qu'ils mettent donc, nous les en conjurons, leurs talents et leur plume au service de meilleures causes; qu'ils restent fidèles à nos vieilles traditions religieuses et nationales; qu'ils respectent l'Eglise, ses dogmes, ses préceptes, sa discipline et tous ceux qui sont les dépositaires de son autorité.

Ils nous causeront une grande joie; autrement ils nous forceront à remplir envers eux pour protéger l'âme de notre peuple, un devoir très douloureux, sans doute, mais devant lequel notre conscience ne reculera pas."

Ils n'en n'ont pas moins continué leur oeuvre déplorable, et ils nous obligent ainsi à recourir à des mesures pénibles que nous aurions voulu éviter.

Mais le bien spirituel de nos diocésains nous est plus cher que tout le reste.

Vis-à-vis de ces fidèles confiés à nos soins et soumis à notre juridiction, nous sommes comme le père de famille vis-à-vis de ses enfants. Nous avons le strict devoir et le droit indéniable de les mettre en garde contre tout livre, tout journal dangereux, et, au besoin, de leur dire en nous adressant à leur conscience: "N'y touchez pas."

Considérant donc, que le "Pays" est de nature à nuire gravement aux intérêts religieux, et à causer un mal réel, surtout au sein de la jeunesse; en vertu des pouvoirs inhérents à notre charge épiscopale et de ceux que nous tenons du Siège Apostolique n'ayant en vue que le bien de la religion et le salut des âmes; le saint nom de Dieu invoqué, nous interdisons formellement la lecture de ce journal à tous les catholiques de notre diocèse.

Sera le présent mandement lu au prône des églises et chapelles publiques où se fait l'office divin, le premier dimanche après sa réception.

Donné à Montréal, sous notre seing et sceau, et le contre-seing de notre chancelier, le vingt-cinq septembre mil neuf cent treize.

PAUL, arch. de Montréal,

Par ordre de Monseigneur,

ADELARD HARBOUR, prêtre.
Chancelier.

C'est à la fois le droit et le devoir du "Pays" d'opposer une très ferme protestation à l'abus d'autorité dont Mgr Bruchési vient de se rendre coupable.

POURQUOI CETTE INTERDICTION ? L'archevêque de Montréal a refusé de le dire à ses diocésains. Son mandement, qui est d'une discrétion et d'une prudence inaccoutumées, se dépouille des vieilles formules d'exécution pour défendre simplement la lecture de notre journal sans fixer la plus légère sanction et sans préciser le plus étroit motif à une intervention d'ordre aussi violent. Sa Grandeur insinue cependant, par l'extrait de la monition de l'an dernier qu'il cite, que nous aurions manqué de respect envers l'Eglise, ses dogmes, ses préceptes, sa discipline, et tous ceux qui sont les dépositaires de son autorité. Nous nous insurgeons contre pareille insinuation que rien ne peut justifier.

Nous ne cesserons d'affirmer qu'il n'est jamais paru une seule ligne dans le "Pays" qui n'ait été revêtue de tout le respect que nous devons à l'Eglise, à ses croyances, à son autorité. Nous avons sans cesse pratiqué, à leur égard, une extrême déférence, sans arrière-pensée, et avec d'autant plus de sincérité que nous nous savions calomniés dans les milieux ecclésiastiques. Nous avons espéré en vain désarmer, par notre attitude de bienveillance et de courtoisie, ceux qui nous dénigraient.

Nous mettons Mgr Bruchési au défi de recueillir une seule ligne dans le "Pays" depuis sa fondation contre l'Eglise et ses dogmes. Notre respect n'a jamais été en défaut. Notre orthodoxie non plus.

D'ailleurs, nous tenons de l'archevêque de Montréal lui-même un excellent certificat dans lequel il reconnaît que le "Pays" n'a jamais commis d'hérésie ni rien publié contre la morale. Ce document sera mis au jour en temps opportun.

POURQUOI CETTE INTERDICTION ? Nous répondrons par une question. Si l'on avait supprimé du "Pays" tous les articles sur le saint-jean-baptisme, sur le mouton national, sur l'instruction gratuite et obligatoire, sur l'uniformité des livres, sur l'Université Laval, croyez-vous que notre journal aurait été interdit ? Assurément, non.

Nous devons en faire l'aveu, le mandement de dimanche dernier inflige à toute notre race une humiliation profonde et imméritée. Il représente les Canadiens-Français, à l'attention des Anglais et des protestants qui les entourent, comme un peuple qui n'a pas encore l'âge de raison, qui n'a le droit ni de penser ni de parler sur les questions profanes, qui est incapable de comprendre et de pratiquer la liberté, et qu'il faut conduire au fouet ou à la férule. Ce régime de compression est devenu

intolérable. Nous nous dressons depuis quatre ans en obstacle à cette servitude des volontés et des cerveaux. Nous voulons que, à l'instar des Canadiens-Anglais, les Canadiens-Français se lèvent dans leur dignité d'hommes libres et qu'ils soient inattaquables dans leurs droits de citoyens. Plus de domesticité dans les questions laïques, plus de cette abdication des consciences dans le domaine matériel et moral.

Le "Pays" affirme le droit à la libre discussion, le droit à débattre la question de l'instruction publique ou toute autre question qui nous intéresse comme citoyens et comme pères de famille. Ce droit-là, Monseigneur, nous sommes résolus à le réclamer intégralement, à le défendre sans faiblesse, à le faire respecter coûte que coûte.

Car, sachez-le bien, notre bureau de direction a pris la décision de vous demander compte devant les tribunaux des dommages matériels et autres qui pourraient résulter de votre mandement.

POURQUOI CETTE INTERDICTION ? Est-ce parce que nous avons demandé aux Canadiens-Français de se conduire comme des hommes, d'avoir de la fierté, de se grandir dans le travail et l'effort afin de grandir notre race, de pratiquer la liberté de penser et de parler? Mais alors il y aurait donc quelqu'un intéressé à perpétuer chez nous cette passivité et cette indifférence dans lesquelles se berce notre peuple depuis un demi siècle.

Est-ce parce que nous avons passé le fer rouge sur ces deux plaies: le saint-jean-baptisme et le magnanisme? Le saint-jean-baptisme qui a endormi la province de Québec au rythme séduisant et aux sonorités vaines de ses orateurs officiels et qui enseigne aux crédules et aux ignorants que nous sommes le plus grand peuple du monde. Le magnanisme qui a abruti les cerveaux et fait de la Routine une religion d'Etat, qui a arrosé de grâces abondantes les salaires de famine et l'analphabétisme dans notre province.

POURQUOI CETTE INTERDICTION ? Est-ce parce que nous avons sollicité dans des revendications persévérantes l'instruction gratuite et obligatoire, l'uniformité des livres, la création d'un ministère de l'instruction publique, la réforme scolaire dans toute sa plénitude, c'est-à-dire tout le programme du parti libéral?

Mais, Monseigneur, s'il y avait moins d'illettrés dans la province de Québec, si notre population était plus instruite, ne croyez-vous pas que la race canadienne-française exercerait une action plus sérieuse, plus décisive dans la Confédération? Aussi, que les objurgations viennent de droite ou de gauche, personne ne nous

empêchera de continuer une guerre implacable à l'industrie du livre, à l'école malsaine, à la mesquinerie des commissions scolaires, à tout ce qui paralyse le développement de l'instruction. Nous aimerions bien savoir quel est l'intérêt supérieur qui pousse à la mobilisation de tout un peuple, au nom de la religion, contre l'obligation scolaire et l'uniformité des livres. Ce n'est pas le bien public qui inspire ces résistances.

POURQUOI CETTE INTERDICTION ? Est-ce parce que nous avons voulu débarrasser nos compatriotes du mouton comme emblême national? Ce mouton qui incarne la passivité, qui se laisse tondre sans rien dire, qu'on mène à l'abattoir sans qu'il bêle! Ce mouton qu'on promène dans nos processions du 24 juin et derrière lequel on fait marcher des foules inconscientes!

Si ce n'est pas à cause de cet animal, que l'"Evénement" appelait le mérino national, comment expliquer le sermon comminatoire de Mgr Bruchési à St-Jean-Baptiste, il y a quelques mois, et les intempérances de langage de l'abbé Bélanger à l'église Saint-Louis de France, dimanche dernier.

POURQUOI CETTE INTERDICTION ? Est-ce parce que nous réclamons de l'université Laval qu'elle fasse des oeuvres et qu'elle forme des hommes, qu'elle imite l'admirable exemple de l'université McGill dont le nom et l'activité rayonnent sur le monde entier. Mais ses professeurs eux-mêmes crient la détresse.

L'un d'eux nous disait à nous-mêmes l'an dernier: "à moins que "nous ne changions notre système scolaire, que nous réorganisions l'enseignement primaire, "que nos collèges rajeunissent "leurs programmes et que Laval "devienne une université véritable, nous serons les ilotes de "l'Amérique, avant quarante "ans."

Quand l'on compare la situation prestigieuse, la grande réputation, la débordante activité de l'université McGill, de l'université de Toronto avec Laval, il faut n'avoir pas d'orgueil pour être satisfait des petites Facultés impuissantes qui étouffent dans la médiocrité du bâtiment de la rue Saint-Denis.

POURQUOI CETTE INTERDICTION ? Est-ce parce que nous avons conseillé à la jeunesse universitaire d'ambitionner un autre rôle que celui de fils soumis et obéissant, d'étendre les frontières de son idéal, de se dépouiller des vieux préjugés qui nous ont causé trop de déboires aux jours écoulés, de se préparer à être une lumière et une force pour les combats de demain?

Est-ce parce que nous avons demandé aux ouvriers de se révol-

ter contre l'ignorance, contre l'exploitation, contre le taudis, contre l'inégalité politique, contre les misères dont se compose son lot?

Mais, Monseigneur, si dans toutes nos polémiques sur ces questions libres — libres, entendez bien — nous avons erré ou dépassé le but, les colonnes du "Pays" étaient ouvertes à toutes les rectifications. Et d'ailleurs, les organes à votre dévotion, tels l'"Action Sociale," la "Croix," la "Vérité" et autres, n'étaient-ils pas là avec tout leur attirail de guerre pour répondre à nos batteries?

Et si nous avons dit la vérité, si le réquisitoire que nous avons édifié depuis quatre ans est conforme aux faits — et il l'est — si nous avons accompli notre devoir, sans nous préoccuper des ingratitudes dont nous pourrions être l'objet et de l'impopularité d'une tâche qui nous obligeait à mettre un peuple vaniteux en face de son impuissance et de ses défaites, croyez-vous, Monseigneur, que nous allons laisser étrangler notre voix par des coups de violence?

JAMAIS !

Notre situation nationale appelle la réflexion. La race canadienne-française languit depuis un demi siècle dans l'inertie; elle s'est anémiée dans sa langue et dans l'exercice de ses facultés; elle n'a pas eu la force de suivre les groupes qui l'entourent, dans la course au progrès et à l'influence. En ce moment, chacun sent que des poussées du dehors nous acculent à la déroute.

A Montréal et dans toutes les parties de la province de Québec, le terrain glisse sous nos pas. La mortalité infantile rend presque inutile la fécondité de notre peuple.

Et c'est au moment où nous sentons fléchir, craquer les ressorts de tout l'organisme de la race que l'on fait décréter par le parlement provincial que les 33,000 protestants de langue française dans la province de Québec n'appartiennent plus à notre nationalité et qu'à moins d'être catholique on ne peut être canadien-français. Qui veut donc ainsi nous isoler dans la Confédération. Alors que les esprits dirigeants préconisent la communion des aspirations, la collaboration des bonnes volontés et cherchent à rapprocher les différentes nationalités pour en faire jaillir une âme vraiment canadienne, il se produit chez nous, dans l'ombre, un effort séparatiste. On veut parquer nos compatriotes afin de les empêcher de se mêler aux autres groupes ethniques.

Bande à part, c'est le mot d'ordre.

Le rêve de certaines gens est de faire de la province de Québec une immense bergerie sous le drapeau de l'A. C. J. C.

Pendant ce temps, notre université végète, nos écoles restent médiocres, nos collèges forment des candidats à la famine, nos hôpitaux crèvent la misère, nos jeunes gens se ruent sur les petits emplois, la masse ouvrière sue sang et eau, dans le renchérissement de la vie, pour gagner très péniblement son pain.

Mais, une poignée d'Anglais libres et fiers, hardis et entreprenants, créent la vie économique par leurs banques, leur commerce, leurs industries, leurs chemins de fer, leurs lignes de navigation, etc. Ils composent à peine le sixième de notre population et sans eux Québec serait une province morte.

Certains hommes s'occupent plus d'écarter les protestants de l'Association Saint-Jean-Baptiste, de créer des dissensions nationales et religieuses, des querelles byzantines que de faire prospérer notre pays.

Hélas! la révocation de l'Edit de Nantes n'a rien appris à nos Bourbons laïques et ecclésiastiques.

C'est parce que nous avons attaqué de front cette monstruosité de l'amendement à la charte de l'Association Saint-Jean-Baptiste qui a frappé 33,000 compatriotes — des hommes d'ordre et de raison, des éléments de force et d'initiative, — que vous nous interdisez, Monseigneur.Le curé de Saint-Louis de France l'a dit, ce n'est pas à cause des dogmes, c'est parce que nous débinons le mouton, parce que nous défrisons le mérino, c'est parce que nous demandons que la fête Saint-Jean-Baptiste conserve son caractère national et que l'on n'en éloigne pas nos frères de foi différente.

Personne ne nous arrêtera dans la dénonciation de cette iniquité dont les eunuques de l'A. C. J. C. se sont emparés pour fomenter les pires déchirements dans notre société nationale.

Mais l'attitude de Sa Grandeur, de son clergé, de ses organes sur cette question des protestants canadiens-français jure singulièrement avec le message de tolérance et d'amour que Mgr Bruchési adressait au "Star," le 1er janvier 1911 et que nous prions nos lecteurs de lire et relire dans une colonne voisine. En voici un extrait; il a dans les circonstances une rare éloquence:

"Nous devrions reconnaître qu'il doit y avoir et qu'il y aura toujours des divergences d'opinion parmi les hommes. Si nous reconnaissons ce fait, et si nous attribuons à ceux qui ne partagent pas nos opinions, en matière politique, religieuse ou autre, autant de sincérité que nous en avons nous-mêmes, alors nous serons meilleurs citoyens et nous aurons plus d'égards pour notre prochain.

"Parce qu'un homme diffère d'opinion avec nous en matière

politique ou religieuse, ce n'est pas une raison pour le dénoncer comme notre ennemi: il est toujours notre prochain."

Ces paroles de fraternité, ces propos de concorde et d'amour n'étaient destinés qu'aux citoyens de langue anglaise, dont Mgr Bruchési prise très haut l'opinion et l'estime. Quelqu'un—est-ce vous, Mgr—empêcha ce message de voir le jour dans la "Presse," dans la "Patrie," dans le "Devoir." Car, il ne fallait pas laisser entendre pareil langage au troupeau canadien-français.

La tolérance, c'est une doctrine de luxe qu'il ne faut offrir qu'à nos excellents amis les Anglais.

Mais pour nous Canadiens-Français, pour nous fils de la roture et de la misère, il n'y a qu'une formule, qu'une loi, qu'un code: Crois ou meurs.

Pourquoi Mgr Bruchési n'accorde-t-il pas aux Canadiens-Français et aux catholiques un peu de ces gracieux égards dont il entoure les hommes de langue et de foi différentes?

Nous n'aimons pas cette tolérance de façade, cette indulgence qui se refugie dans les mots pour tenter de faire oublier la brutalité dans les actes.

Mgr Bruchési dit dans son mandement que le "Pays" est de nature à nuire gravement aux intérêts religieux et à causer un mal au sein de la jeunesse. Mais en quoi, mais comment, mais quand, mais par quelle campagne?

La jeunesse! on a donc bien peur de lui ouvrir la fenêtre sur les grands horizons!

La jeunesse! On n'y tient que pour l'enrégimenter exclusivement dans l'A. C. J. C. que pour rester maître de son cerveau, que pour mâter ses volontés, que pour étrangler sa pensée, que pour la châtrer de son ardeur.

Monseigneur, vous pouvez interdire notre journal en invoquant des périls imaginaires.

Mais le "Pays" restera à son poste de combat, orgueilleusement entouré de tous les amis de la liberté, ralliant de tous les coins du pays, les énergies, les saines espérances.

Et ces amis, croyez-nous, se recrutent dans tous les rangs de la société, parmi les magistrats, parmi les hommes d'affaires, parmi les hommes de profession, parmi les ouvriers qui ont soif plus que d'autres de la liberté, parmi les jeunes gens laborieux et ambitieux, parmi tous ceux qui croient que la raison n'a pas été donnée à l'homme pour la mutiler.

Nous continuerons à débattre toutes les questions d'ordre public et d'intérêt national, à prêcher la réforme scolaire dans toute sa plénitude, à pourchasser le mouton national, à réclamer contre la loi de proscription de la Société Saint-Jean-Baptiste. Nous continuerons à fouetter les indolences à Laval, les défaillances à Québec ou ailleurs, l'intolérance partout.

Tous ceux qui aiment notre vieille province de Québec, qui ont encore la fierté de leur origine, qui croient au progrès moral, nous donneront raison.

La Direction du "PAYS."

Leçon de tolérance

Ce qu'écrivait Mgr Bruchesi au "Star" le 1er Janvier 1911

Reportant mon esprit sur le mois passé et, de fait sur toute l'année écoulée, et me rappelant beaucoup des choses que j'ai entendues, ou lues dans les journaux, il me semble que le meilleur message que je puis apporter à mes concitoyens est de leur exprimer le désir que, durant l'année qui s'ouvre, ils devront pratiquer la charité, dans le sens le meilleur et le plus vrai de ce terme.

Nous devrions reconnaître qu'il doit y avoir et qu'il y aura toujours des divergences d'opinion parmi les hommes. Si nous reconnaissons ce fait, et si nous attribuons à ceux qui ne partagent pas nos opinions, en matière politique, religieuse ou autre, autant de sincérité que nous en avons nous-mêmes, alors nous serons meilleurs citoyens, et nous aurons plus d'égards pour notre prochain.

Parce qu'un homme diffère d'opinion avec nous en matière politique, ou religieuse, ce n'est pas une raison pour le dénoncer comme notre ennemi: il est toujours notre prochain.

Si nous sommes charitables dans le meilleur sens du terme charitables comme nation, comme collectivité, comme individus — alors, en vérité, nous nous conformerons aux prescriptions du Christ qui a dit "Aimez-vous les uns les autres" et alors, aussi nous ferons notre part pour faire régner la Paix sur terre aux hommes de bonne volonté.

PAUL, Archevêque de Montréal.

COMPAREZ

(Mandement contre le "Canada-Revue" en 1892.)

"Nous défendons, jusqu'à nouvel ordre, à tous les fidèles, **SOUS PEINE DE REFUS DES SACREMENTS,** d'imprimer, de mettre ou de conserver en dépôt, de vendre, de distribuer, de lire, de recevoir ou de garder en sa possession ces deux feuilles dangereuses et malsaines, d'y collaborer et de les encourager d'une manière quelconque."

(Mandement contre le "Pays" en 1913.)

"Le saint nom de Dieu invoqué, nous interdisons formellement la lecture de ce journal à tous les catholiques de notre diocèse."

En ce temps-là

Dire à mon pays de dures vérités

"Nous ne savons flatter que nos préjugés et notre amour-propre; jamais nous n'aurons le courage d'avouer que nous ne sommes pas parfaits, mais qu'il y a chez nous quelque chose à faire. Je reconnais qu'il peut y avoir au fond de cette conduite une pensée, ou plutôt un excès d'amour patriotique..

"Mon patriotisme à moi consistera plutôt à dire à mon pays de dures vérités, qui contribueront à le réveiller de la léthargie et à le faire entrer enfin dans la voie du véritable progrès et de la véritable prospérité."

(Wilfrid Laurier, au parlement de Québec, en 1871.)